Ministère de l’Education Nationale République du Mali

 -=-=-=-=-=-=-=-=-=- Un Peuple – Un But – Une Foi

Direction des Finances et du Matériel -=-=-=-=-=-=-=-

 -=-=-=-=-=-=-=-=-=-

**AVIS A MANIFESTATIONS D’INTERET**

**Service de Consultant pour l’élaboration du Projet de Promotion des Cantines Scolaires Endogènes au Mali (PCASEM).**

**Financement :** Budget National

**Référence :** ligne 2 du PPM révisé

Le Ministère de l’Education Nationale dispose defonds sur le budget de l’État 2021 afin de financerle PRODEC2 et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l’élaboration du Projet de Promotion des Cantines Scolaires Endogènes au Mali (PCASEM).

Les services de consultant (Services) comprennent : (i) la revue documentaire, (ii) la proposition d’une méthodologie détaillée de la mission en prenant en compte les spécificités des régions à visiter, (iii) la réalisation sur le terrain des enquêtes quantitatives et qualitatives, (iv) l’analyse des résultats des enquêtes, (v) la rédaction du document du PCASEM assorti des outils adaptés et (vi) l’animation de l’atelier de validation du document du PCASEM.

La durée de la prestation est fixée à 55 jours.

La Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l’Education Nationale invite les consultants individuels intéressés par la mission à fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution des services. Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

* **être un expert en développement communautaire de niveau Bac + 04 ans ;**
* **avoir au moins cinq (05) ans d’expérience dans l’élaboration de projets intégrés dans le domaine du développement communautaire et/ou de l’éducation ;**
* **avoir réalisé des missions d’élaboration de projets dans le monde rural et/ou le secteur de l’éducation.**

Il est porté à l’attention des consultants que les dispositions des articles 22 et 23 du Décret n°15-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés et des délégations de service public relatives aux règles de participation des candidats et soumissionnaires sont applicables.

Un consultant sera sélectionné sur la base de la sélection de consultants individuels telle qu’énoncée dans le code des marchés publics et des délégations de service public.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au vendredi pendant les heures de service à la **Direction des Finances et du Matériel, Hamdallaye ACI 2000 en face de l’ex Flamboyant,** **Tél : 20 29 59 80, Fax : 20 29 59 81, Email :** **bengalysally@ymail.****com,** **m\_moulaye2001@yahoo.fr****,** **dindingyebedie@yahoo.fr****, antokona@yahoo.fr.**

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées à la **Direction des Finances et du Matériel, Hamdallaye ACI 2000 en face de l’ex Flamboyant,** **Tél : 20 29 59 80, Fax : 20 29 59 81, Email : bengalysally@ymail.com,** **m\_moulaye2001@yahoo.fr****,** **dindingyebedie@yahoo.fr****, antokona@yahoo.fr** en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **30 juin 2021** sous la mention**« Manifestation d’intérêt pour le recrutement d’un consultant chargé de l’élaboration du Projet de Promotion des Cantines Scolaires Endogènes au Mali (PCASEM) ».**

 Bamako, le……………………

 Le Secrétaire Général,

 **Kinane Ag GADEDA**

Chevalier de l’Ordre National